

**CONSEIL TERRITORIAL
DE
SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

=====
Administration Générale
=====

**REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité**

Conseil Exécutif du 27 avril 2011

DELIBERATION N° 80/2011

PARTICIPATION A LA 3EME EDITION DU PRIX LITTERAIRE

LE CONSEIL EXECUTIF TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

- VU** la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M52 ;
- VU** le rapport de présentation générale du Budget Primitif 2011 ;
- VU** la délibération n° 59-2011 du 29 mars 2011 et notamment son article 3, donnant délégation au Conseil Exécutif pour l'attribution des crédits de subventions destinés aux associations et autres organismes et votés au titre du rapport de présentation générale du Budget Primitif 2011 dans la limite des crédits inscrits au chapitre 65 ;

CONSIDERANT le report de la réunion du Conseil Exécutif prévue le 22 avril 2011 en raison de l'absence de quorum ;

SUR le rapport de son Président,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A ADOPTE LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT**

Article 1 : Le Conseil Exécutif Territorial décide d'accorder sa participation à l'organisation de la 3ème édition du prix littéraire des « Récits d'ailleurs » organisé par le Lycée Emile Letournel.

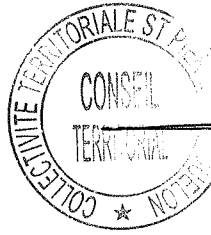
Le montant de la participation est arrêté à 1 500 € au titre de 2011.

Article 2 : La dépense correspondante sera prélevée au chapitre 65, nature 6568, fonction 311 (ligne de crédit 14317) du budget territorial et versée à l'association du Prix Littéraire du Lycée Emile Letournel.

Article 3 : Le versement de la participation interviendra dès la signature de la présente délibération.

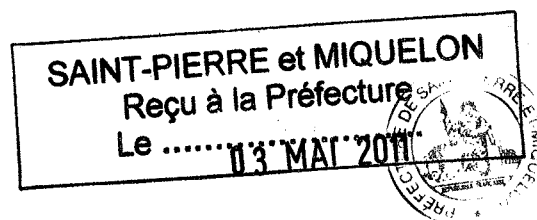
Adopté

4 voix pour
0 voix contre
0 abstention
Membres du C.E : 8
Membres présents : 4
Membres votants : 4



Le Président,


Stéphane ARTANO



Conseil Exécutif du 27 avril 2011

RAPPORT DU PRESIDENT

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2011 Deuxième individualisation

Résumé : *Il est proposé de voter une deuxième individualisation des subventions et participations prévues au Budget Primitif 2011 en faveur des associations et autres organismes.
Le total à engager dans ce rapport s'élève à 643 671 € en fonctionnement.*

Dans le présent rapport, il vous est proposé l'individualisation des montants prévus au budget pour un engagement de 643 671 € en dépenses de fonctionnement.

Une enveloppe globale de 1 921 000 € de crédits de subventions et de participations a été votée au budget primitif 2011 en faveur des associations et autres organismes. Suite à une première affectation de 890 000 € validée par délibérations des 24 février, 1^{er} mars et 11 mars dernier, le solde disponible, après les propositions de la deuxième individualisation, est de 387 329 €.

Les soutiens proposés s'inscrivent en faveur des associations et organismes suivants :

ENSEIGNEMENT - 256 480 € -

- **Association du Prix Littéraire : 1 500 €** pour la 3^{ème} édition du « Prix Littéraire des Récits d'ailleurs » organisé par le Lycée d'Etat Emile Letournel ;
- **Association des Amis du Feu Rouge : 36 250 €** pour la participation d'un intervenant en langues vivantes (20 000 €) et l'achat de fournitures scolaires (16 250 €) ;
- **Association du Groupe Scolaire Henriette Bonin : 11 250 €** pour l'achat de fournitures scolaires ;

- **Mission Catholique : avenant à la convention du 15 mars 2011 pour l'attribution d'une subvention complémentaire de 200 000 €** pour le fonctionnement pédagogique et administratif des établissements scolaires et la poursuite des travaux de sécurité et de mise aux normes des établissements (une première subvention d'un montant de 300 000 € a été attribuée en Conseil Exécutif du 24 février 2011 et a fait l'objet d'une convention)
- **Actions pédagogiques des établissements scolaires : 7 480 €** pour des séjours en classe de découverte au Canada et aux Etats-Unis alloués sur la base d'une participation de 40 € par participant et se répartissant ainsi :
 - ✓ **Ecole Sainte-Croisine : 1 680 €** (Classes de CM1 - 42 participants – séjour en Nouvelle Ecosse du 06 au 10 juin 2011) ;
 - ✓ **Groupe Scolaire du Feu Rouge : 1 640 €** (Classes de CM2 - 41 participants – séjours à St-John's de Terre-Neuve du 1^{er} au 4 mai et du 29 mai au 1^{er} juin 2011) ;
 - ✓ **Lycée Emile LETOURNEL : 2 720 € :**
 - **Classes de Troisième : 320 €** (8 participants – séjour à St-John's de Terre-Neuve du 4 au 6 mai 2011) ;
 - **Classes de sixième : 1 720 €** (43 participants – séjour aux Iles de la Madeleine du 24 au 30 juin 2011) ;
 - **Classes de 1^{ère} L/ES : 680 €** (17 participants – séjour en Acadie du 13 au 17 juin 2011).
 - ✓ **Groupe Scolaire Henriette Bonin : 1 440 € :**
 - **Classe de CE1 : 440 €** (11 participants – séjour à Chicago du 21 au 28 mai 2011) + **subvention exceptionnelle de 1 000 €** allouée également pour ce séjour, la classe de CE1 comptant parmi ses élèves un enfant qui nécessite un encadrement spécifique et l'accompagnement de sa mère.

CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS – 119 471 € -
--

- **Association pour la Diffusion des Loisirs et de l'Information dans l'Atlantique Nord : Il s'agit d'un avenant à la convention du 09 mars 2011 pour l'attribution :**
 - ✓ **d'une subvention complémentaire de 63 340 €** pour son fonctionnement général (une première subvention de 50 000 € a été attribuée en Conseil Exécutif du 24 février 2011 et a fait l'objet d'une convention) ;

- ✓ **d'une subvention exceptionnelle de 56 131 €** pour soutenir l'association dans la mise en œuvre de son programme de développement qui nécessite l'amélioration des équipements de diffusion et la mise en service de nouveaux émetteurs. Grace à la fiabilité de ces nouvelles installations, ADLIAN souhaite étoffer le contenu de la grille de ses programmes et étendre son audience. A cet effet, notamment, elle va entamer des démarches visant à développer dans un premier temps des partenariats avec des radios régionales francophones (RAFALE FM à Terre Neuve et Labrador). Elle souhaite également relayer les émissions en direct et en « podcasts » des radios nationales françaises privées.

SECURITE – 10 000 € -

- **Société Nationale de Sauvetage en Mer : 10 000 €** pour le fonctionnement de la vedette « JARO 2 » ;

AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT – 122 720 € -

- **Fédération des Chasseurs : 122 720 €** pour la prise en charge des frais de rémunération des trois gardes-chasse.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – 135 000 € -

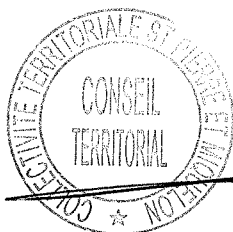
- **Les Zigotos : 10 000 €** pour l'acquisition et la réhabilitation de doris dans la perspective de les exposer devant les salines sur des « bois de saillage » et d'accueillir à leur bord les touristes de passage sur l'archipel.
- **Syndicat d'Initiative de Miquelon : 125 000 €** pour son fonctionnement général. L'association a pour objectif d'ouvrir un local touristique à Miquelon et va œuvrer pour l'organisation et la promotion du secteur du tourisme sur la commune de Miquelon Langlade.

En conclusion, il est proposé :

- ✕ d'attribuer ces subventions et participations pour un montant total de 643 671 €,
- ✕ de m'autoriser à signer respectivement les avenants aux conventions financières signées avec la Mission Catholique et ADLIAN et annexés aux projets de délibérations s'y rapportant ;
- ✕ de m'autoriser à signer respectivement les conventions avec les associations « Les Amis du Feu Rouge », la Fédération des Chasseurs et le Syndicat d'Initiative de Miquelon et annexées aux projets de délibérations s'y rapportant ;

- * de prélever les crédits au chapitre 65 du budget territorial.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Le Président,

Stéphane ARTANO.

Délibérations annexées au rapport : 13

SAINT-PIERRE et MIQUELON
Reçu à la Préfecture
Le03-Mai-2011...

